



**CONSTRUCTION D'UN CENTRE
AQUALUDIQUE
SUR LA COMMUNE DE CHAMBERY
LOT N°1 – Terrassements - VRD**

***Avenant de transfert de marché
N°F17092***

**Groupement d'entreprises EIFFAGE GENIE CIVIL
ETS GAUTHEY / MICHELLIER / M2TP**

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La Communauté d'agglomération Grand Chambéry située 106 allée des Blachères – CS 82618–73026 CHAMBERY cedex,
représentée par son vice-président M. Michel DYEN,

d'une part

ET

Le groupement d'entreprises Eiffage Génie Civil Ets GAUTHEY / MICHELLIER / M2TP dont Eiffage Génie Civil Ets GAUTHEY – 210 rue Aristide Bergès – 73490 La Ravoire, est le mandataire,
Représenté par Monsieur Stéphane BASTIEN,

d'autre part

IL EST RAPPELE CE QUI SUIT :

Par marché en date du 1^{ER} décembre 2017, Grand Chambéry a confié au Groupement d'entreprises Eiffage Génie Civil Ets GAUTHEY / MICHELLIER / M2TP dont Eiffage Génie Civil Ets GAUTHEY est le mandataire, la réalisation des travaux de terrassements-VRD lot n° 1 du marché F17092 pour la construction d'un centre aqualudique sur la Commune de Chambéry.

II A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 :

Le marché précité est transféré et poursuivi pour sa part de travaux à la société M2TP à compter du 30 septembre 2018.

La Société M2TP ayant changé d'entité juridique, il convient de transférer ses droits et obligations du marché à la société nouvellement créée, elle s'engage à mener à bonne fin la réalisation des ouvrages et ses suites.

Article 2 :

La Société M2TP est assurée en responsabilité civile et décennale

Article 3 :

Les clauses du marché initial non modifiées par le présent avenant restent inchangées.

Fait à Chambéry, le

Pour L'Entreprise
Le mandataire du groupement

pour Le Maître d'ouvrage,
Le vice-président chargé des bâtiments, du
patrimoine, des voiries et infrastructures,
M. Michel DYEN

P.J. : extrait K bis de la société M2TP.